

Rapport de synthèse “Enquête Bourgmestres”

Direction Appui à la Politique

Service Etude & Politique

Novembre 2021

contact : research@fedasil.be

Table des matières

I. Introduction	1
II. Méthodologie	2
III. Analyse des résultats	3
1. Les Bourgmestres et Fedasil	3
2. La collaboration opérationnelle entre Bourgmestres et acteurs de l'accueil	6
3. La collaboration dans des domaines spécifiques	11
4. La collaboration dans le temps	19
IV. Conclusions	24

« Aborder le sujet, les difficultés en se disant: "Et si c'était moi le réfugié/migrant?" »
(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

I. Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'enquête « Bourgmestres » conduite par Fedasil en mars et avril 2021 à l'initiative de M. Sammy Mahdi, Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration.

Cette enquête est à replacer dans le contexte de l'objectif du gouvernement fédéral et du Secrétaire d'Etat de construire un dialogue harmonieux avec les autorités locales. Ceci concerne en particulier les Bourgmestres dont la commune a un centre d'accueil pour demandeurs de protection internationale¹ géré par Fedasil ou l'un de ses partenaires. L'objectif a été de recueillir des Bourgmestres leurs avis, expériences et suggestions sur diverses thématiques liées à l'accueil. Les résultats doivent permettre de contribuer à développer une approche tenant compte des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques. Ils doivent également amener à une amélioration de la collaboration entre les Bourgmestres et les différents acteurs de l'accueil.

Une description du questionnaire utilisé est présentée dans le point suivant (partie II). Une analyse des résultats de l'enquête est ensuite réalisée (partie III). Le rapport d'enquête se termine enfin par des conclusions (partie IV).

¹ Dans le rapport, les deux terminologies « demandeurs de protection internationale » et « demandeurs d'asile » sont utilisées et sont à considérer comme synonymes.

II. Méthodologie

Questionnaire de l'enquête

Le questionnaire a été construit de manière à permettre aux Bourgmestres de partager leurs expériences sur des thématiques pouvant impacter la collaboration avec les acteurs de l'accueil. Par « acteurs de l'accueil », sont visés ici les centres d'accueil, les opérateurs d'accueil², Fedasil et les autorités politiques fédérales (Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration). L'enquête comporte 34 questions et est divisée en quatre parties.

Groupe-cible

Communes avec un ou plusieurs centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Les communes dont un centre d'accueil avait fermé au cours des 3 dernières années et celles pour lesquelles l'ouverture d'un centre était prévue ont aussi été invitées à participer. 84 Bourgmestres étaient concernés lors du lancement de l'enquête.

Période d'enquête

L'enquête en ligne s'est tenue du 22 mars 2021 au 23 avril 2021.

Taux de participation

Sur les 84 Bourgmestres invités à participer, 62 ont répondu (dont 6 partiellement³), soit un taux de participation de 74%⁴.

Résultats anonymes

Pour participer à l'enquête et accéder au questionnaire, il a été demandé de s'identifier en donnant le nom de la commune. Toutefois, dans tous les résultats présentés dans le rapport, il n'est jamais fait mention à un Bourgmestre ou à une commune en particulier.

² A savoir principalement les organisations partenaires organisant des centres d'accueil dans le cadre d'une convention d'accueil (Croix-Rouge et Caritas notamment) ou d'un cahier des charges (opérateurs privés) avec Fedasil, mais également Fedasil en tant qu'opérateur d'accueil.

³ Les participations partielles ont été prises en considération dans l'analyse pour les questions auxquelles une réponse a été donnée.

⁴ Le taux de participation a été plus élevé en Flandre (83%) qu'à Bruxelles (71%) et en Wallonie (66%).

III. Analyse des résultats

Les résultats de l'enquête sont présentés en suivant la structure du questionnaire de l'enquête en 4 parties. Les réponses ont fait l'objet d'une analyse globale et d'une analyse plus approfondie selon certaines variables (Région, population de la commune, capacité d'accueil, etc.).

1. Les Bourgmestres et Fedasil

La première partie du questionnaire de l'enquête comprenait 6 questions relatives aux connaissances de la procédure d'asile et à l'organisation de l'accueil ainsi que des questions sur l'image de Fedasil.

Connaissances de l'asile et de l'accueil

« Fournir une bonne information sur la politique des réfugiés et la politique d'accueil, tant aux services concernés qu'aux habitants de la ville. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

La **connaissance de la procédure d'asile et de l'accueil des demandeurs d'asile reste assez mitigée** (figure 1). Pour plus de la moitié des répondants, cette connaissance pourrait être améliorée.

L'analyse par variable montre que les résultats sont moins bons dans les communes avec un centre d'accueil depuis moins de 2 ans (72% de réponses allant d' « aucune connaissance » à « moyenne » contre 55% globalement). Nous observons aussi des différences régionales : alors que cette connaissance est très bonne à Bruxelles (100% « bonne » à « très bonne »), les résultats sont plus partagés en Wallonie et nettement plus moyens en Flandre (70% de réponses allant d' « aucune connaissance » à « moyenne »). Nous constatons en fait que la connaissance de l'asile et de l'accueil est généralement plus fine dans les grandes localités (80% « bonne » à « très bonne ») que dans les plus petites (32% seulement).

Dans une moindre mesure (figure 2), la **connaissance du fonctionnement des différents acteurs impliqués dans l'accueil des demandeurs d'asile n'est pas vraiment bonne** pour tous les Bourgmestres interrogés : elle reste limitée pour près de la moitié d'entre d'eux (48%, totalisant les réponses « plutôt sommaire » et « moyenne »).

Figure 1. Comment évaluez-vous, de manière générale, votre connaissance de la procédure d'asile et de l'accueil des demandeurs d'asile (demandeurs de protection internationale) en Belgique ?

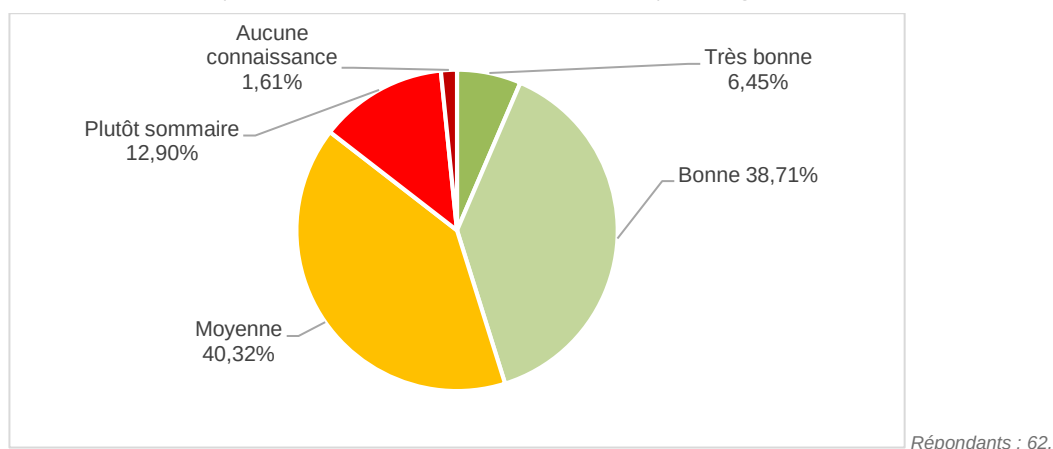


Figure 2. Comment évaluez-vous votre connaissance du fonctionnement des différents acteurs impliqués dans l'accueil des demandeurs d'asile ?

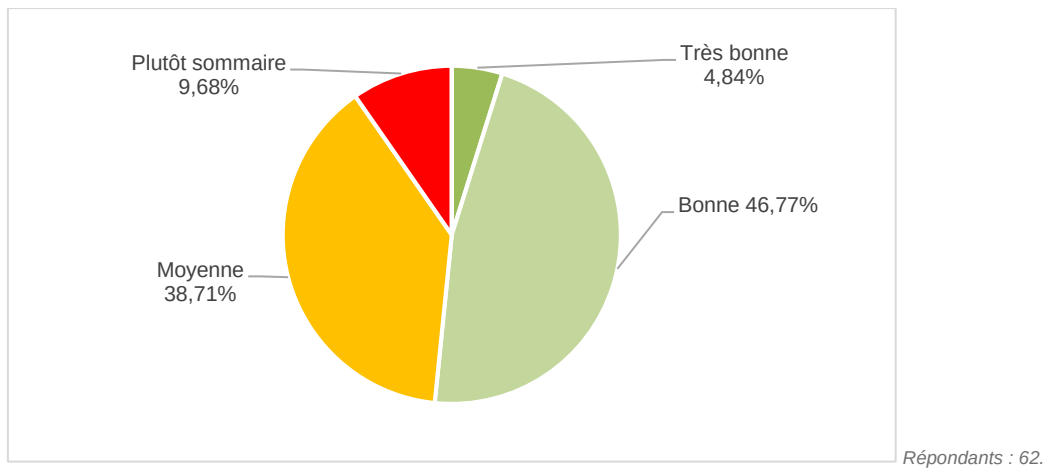


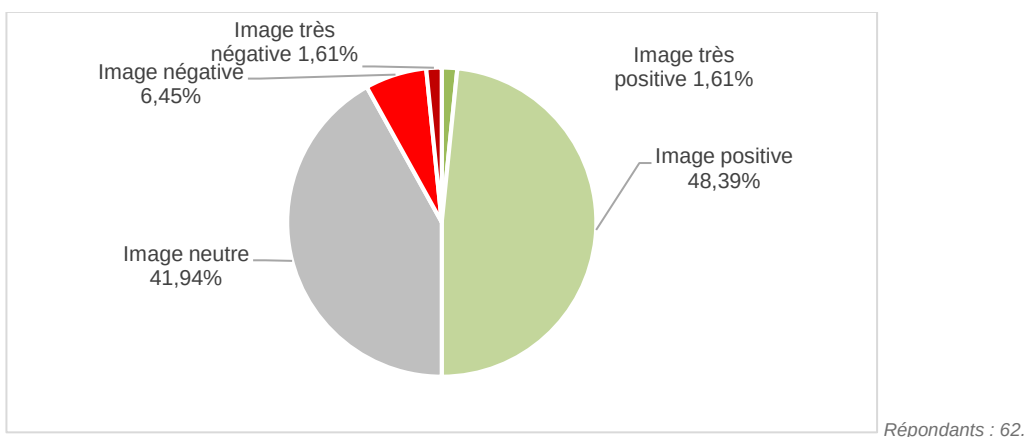
Image de Fedasil auprès des Bourgmestres

« Je pense à une administration certes compliquée mais attentive à gérer avec justesse et humanité la situation des demandeurs de protection internationale. »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

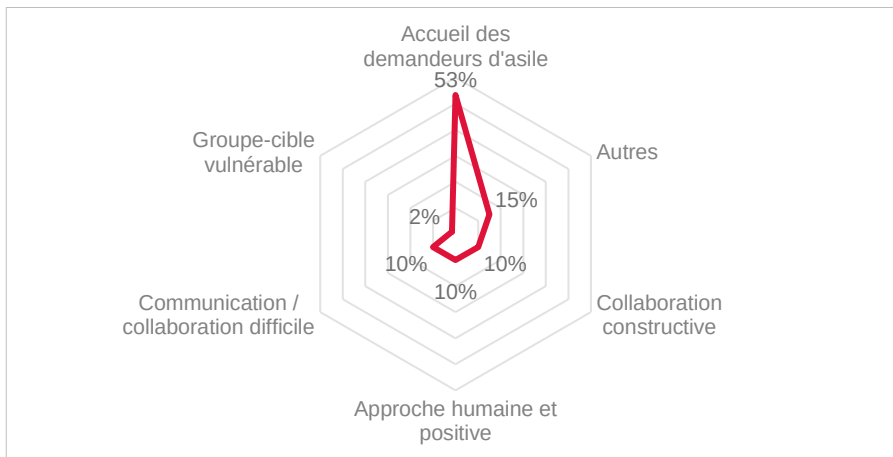
Sur la question de l'image de Fedasil, les résultats montrent que les Bourgmestres sont partagés mais seule une petite minorité (8%) exprime une réponse négative (figure 3). L'image de Fedasil est moins bonne parmi les Bourgmestres dont la commune héberge un centre d'accueil depuis moins de 2 ans (36% avec une image positive à très positive contre 50% globalement et 18% de négative à très négative contre 8% globalement).

Figure 3. Quelle image générale avez-vous de Fedasil ?



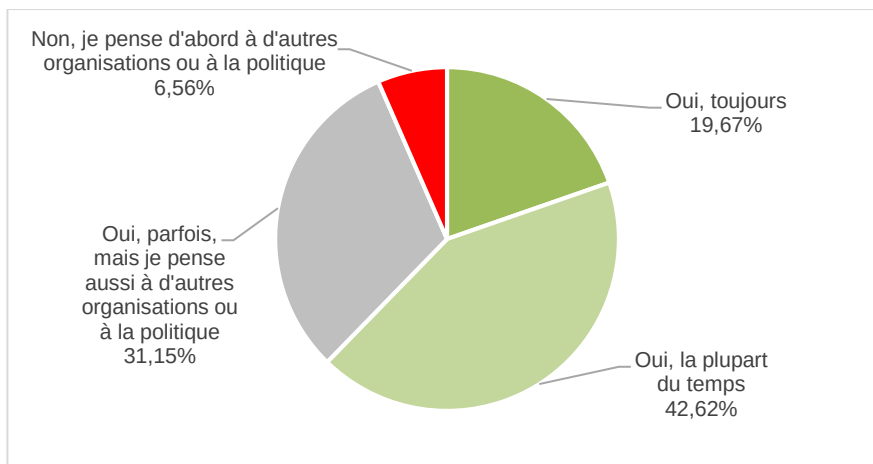
L'enquête s'est aussi intéressée à ce qui est associé à Fedasil par les Bourgmestres. Si certains lui associent **surtout des mots assez positifs** (ou neutres), d'autres pensent à des termes plus négatifs (figure 4). Fedasil est aussi **largement associée à l'actualité** relative aux demandeurs d'asile et à leur accueil (figure 5). Cela implique que l'actualité sur le sujet a un impact important sur Fedasil, en termes d'image notamment, mais aussi sur la qualité de la collaboration avec les Bourgmestres.

Figure 4. Lorsque vous pensez à Fedasil en général, qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit?



Répondants : 49 (question ouverte).

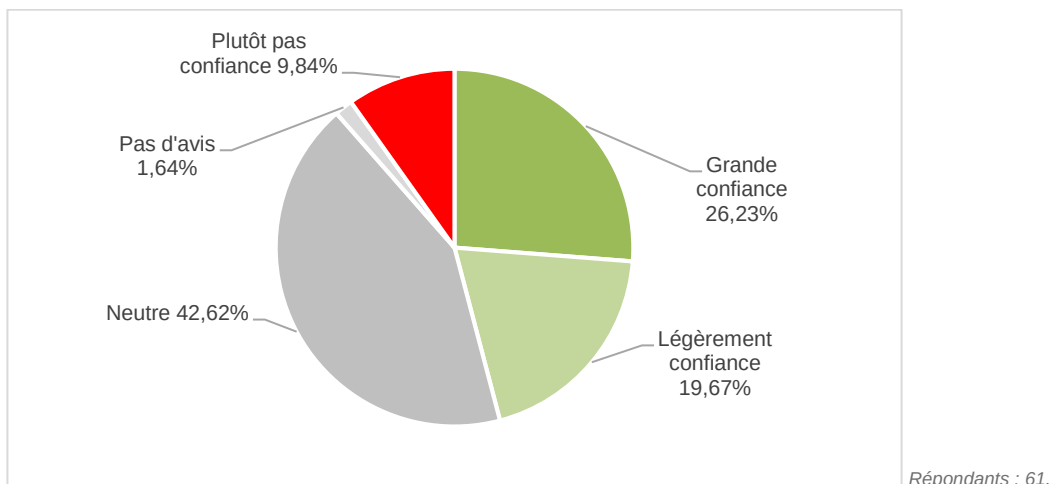
Figure 5. Lorsque l'on parle dans l'actualité de l'accueil de demandeurs d'asile, associez-vous cela à Fedasil ?



Répondants : 61.

La **question de la confiance** est ensuite abordée dans l'enquête. Nous retrouvons également une division d'importance égale entre deux points de vue : ceux qui ont (légèrement ou grandement) confiance et ceux qui sont neutres ou n'ont pas d'avis sur la question. Aucun Bourgmestre n'a indiqué en revanche avoir aucune confiance (figure 6).

Figure 6. Indiquez dans quelle mesure vous faites confiance à Fedasil ?



2. La collaboration opérationnelle entre Bourgmestres et acteurs de l'accueil

La deuxième partie de l'enquête a abordé 8 questions sur la collaboration opérationnelle.

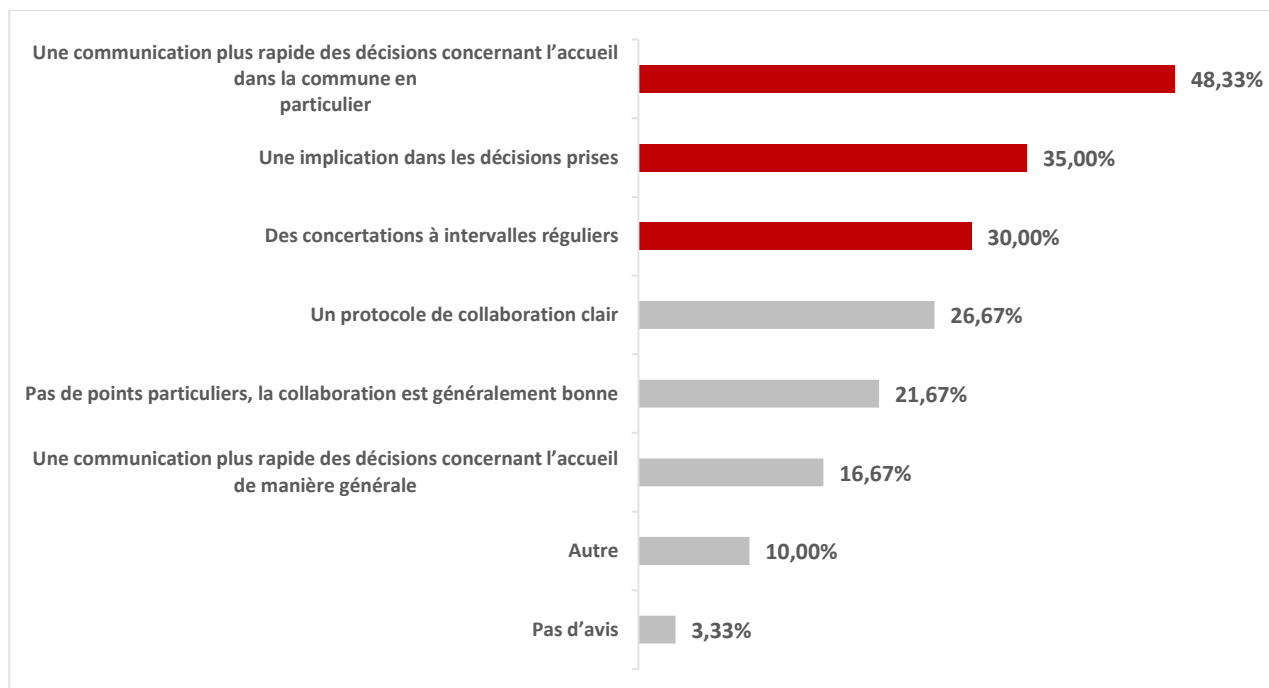
Principaux points d'amélioration dans la collaboration et le processus d'ouverture

« Lorsqu'elle [la concertation/participation] s'opère c'est malheureusement trop tardif. »

(Un-e Bourgmestre de Bruxelles)

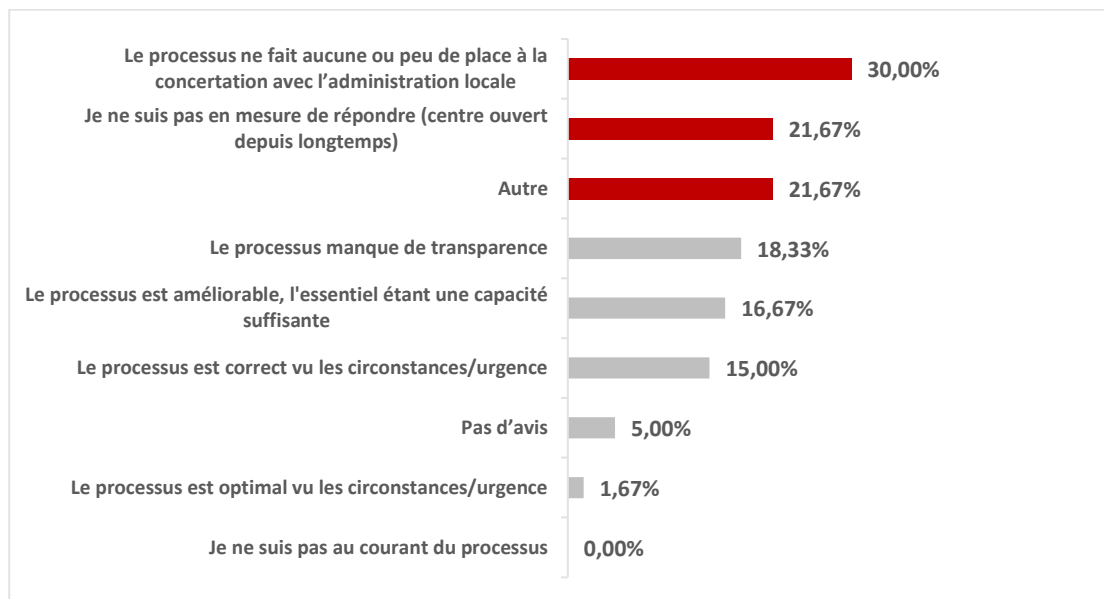
Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés par les répondants (figure 7). Sur la question du processus d'ouverture d'un centre d'accueil dans la commune, les avis les plus fréquemment mis en avant sont plutôt négatifs (figure 8). Certains Bourgmestres (22%) ont aussi indiqué dans la réponse « Autre » des éléments complémentaires dont, principalement, une participation trop faible et la nécessité d'une communication plus claire avec toutes les parties concernées. Les communes avec un accueil collectif récent (moins de 2 ans) ainsi que les grandes villes présentent, de manière générale, une opinion plus négative sur le processus d'ouverture d'un centre d'accueil.

Figure 7. Quels sont, pour vous, les points d'amélioration les plus importants dans la collaboration de l'administration locale avec les acteurs impliqués dans l'accueil ?



Répondants : 60.

Figure 8. Quelle est votre opinion sur le processus d'ouverture d'un centre dans votre commune ?



Répondants : 60.

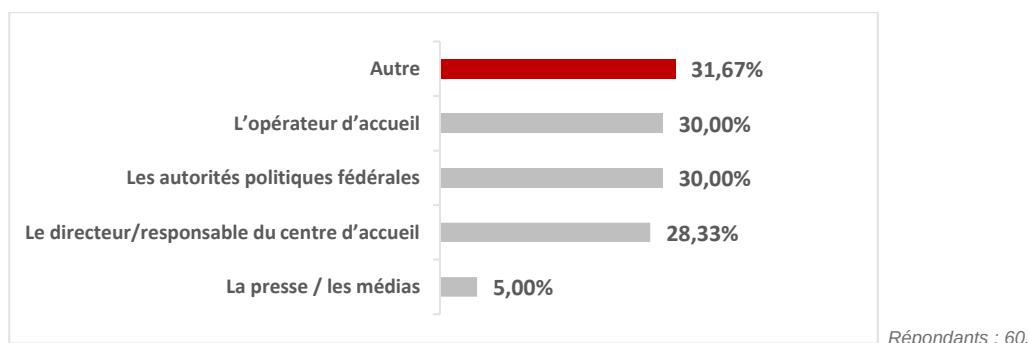
Information lors de décisions opérationnelles importantes

« Organiser une concertation préalable la plus large possible. »

(Un-e Bourgmestre de Bruxelles)

Les Bourgmestres sont **informés de l'ouverture d'un centre d'accueil ou de toute autre décision opérationnelle importante par différents acteurs de manière assez égale** (figure 9). Dans la manière dont sont informés les Bourgmestres des décisions importantes, nous retrouvons deux tendances, partagées entre ceux estimant être bien informés et ceux considérant au contraire être mal informés (figure 10).

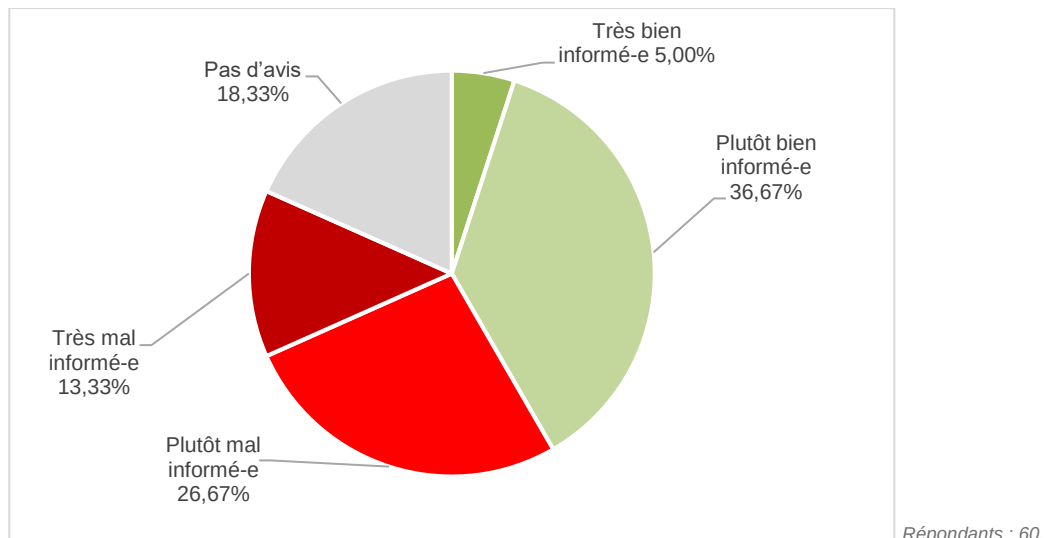
Figure 9. Par qui avez-vous été informé-e de l'ouverture d'un centre d'accueil dans votre commune ou de décisions importantes concernant la capacité d'un centre d'accueil présent dans votre commune ?



Répondants : 60.

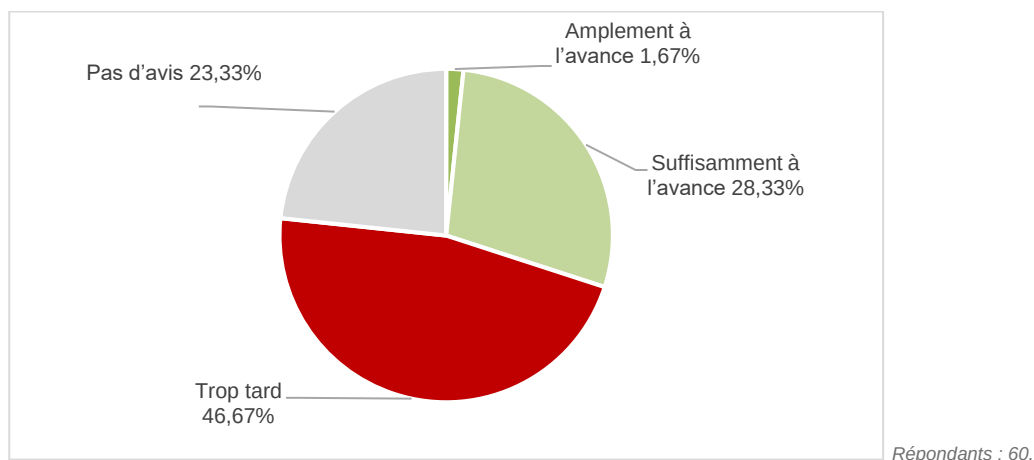
Cependant, il faut remarquer que **dans les réponses plus nuancées apportées, les Bourgmestres avec un avis très négatif (13%) sont plus nombreux que ceux avec un avis très positif (5%)**, en particulier dans les communes avec un accueil récent (27% « Très mal informé-e » contre 13% globalement). Plus la capacité d'accueil est importante, plus l'appréciation de la manière d'être informé est bonne (63% « Très bien informé-e » ou « Plutôt bien informé-e » pour les communes à capacité importante contre 26% pour les communes avec de plus petites capacités).

Figure 10. Comment qualifieriez-vous la manière dont vous êtes informé-e de l'ouverture d'un centre ou de décisions importantes concernant la capacité d'un centre d'accueil sur votre commune ?



Le « timing » des informations reçues ne reçoit de même pas toujours une description positive (figure 11) : **près de la moitié des Bourgmestres sont d'avis que les informations arrivent « trop tard »**. Un timing décrit comme « trop tard » est surtout présent dans les communes avec un accueil collectif organisé depuis moins de 2 ans (64% de ces communes).

Figure 11. Comment décririez-vous le « timing » des informations reçues dans le cadre de l'ouverture d'un centre ou de décisions importantes concernant la capacité d'un centre d'accueil sur votre commune ?



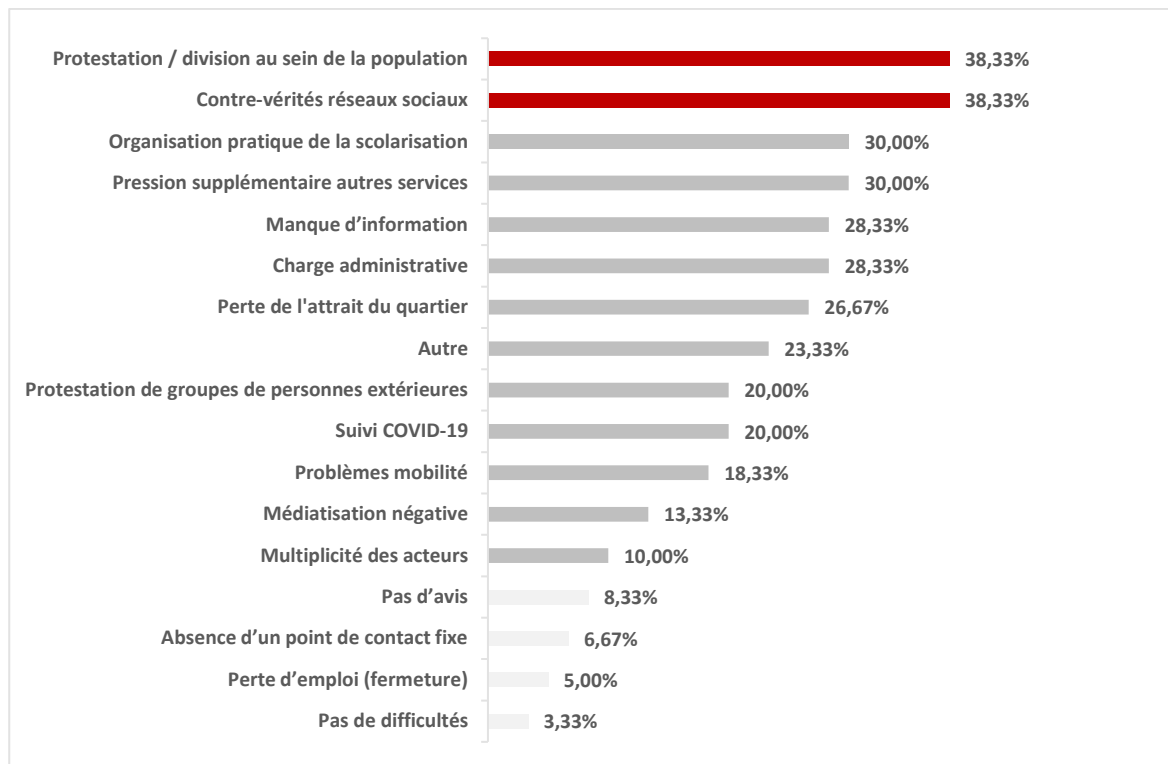
Difficultés, points d'amélioration et bonnes pratiques à l'occasion de décisions importantes

« En réalisant un manuel opérationnel, notre expérience montre que nous avons construit des relations harmonieuses au fil des ans. Grâce à un apprentissage continu au sein de la commune, l'approche est empreinte de sérénité et de professionnalisme. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

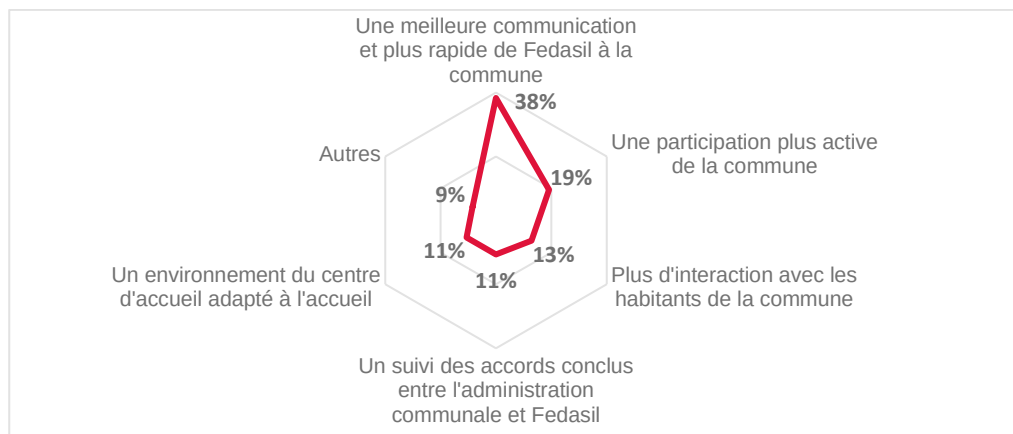
Les difficultés les plus rencontrées lors de l'ouverture d'un centre d'accueil sont les **protestations ou divisions pouvant apparaître au sein de la population** et les **contre-vérités présentes dans les réseaux sociaux** (figure 12). Pour répondre aux difficultés recensées, les Bourgmestres ont pu proposer **quelques pistes d'amélioration** (figure 13).

Figure 12. Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'ouverture d'un centre d'accueil ou de décisions importantes concernant la capacité du centre ?



Répondants : 60.

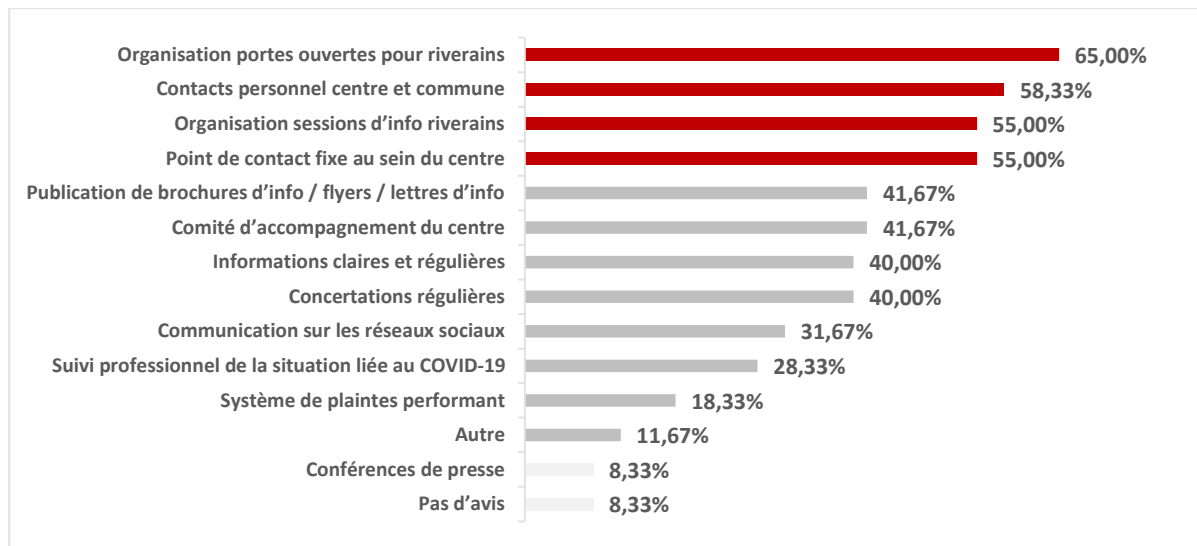
Figure 13. Quels points pourraient être améliorés lors de l'ouverture d'un centre d'accueil ou lors de décisions importantes concernant la capacité du centre ?



Répondants : 39 (question ouverte).

L'enquête s'est aussi intéressée aux **nombreuses bonnes pratiques existantes** (figure 14). Elles ont principalement trait aux **contacts avec les riverains du centre d'accueil** et au **personnel** (des services communaux comme du centre d'accueil).

Figure 14. Quelles sont selon vous les bonnes pratiques (dans votre commune) lors de l'ouverture d'un centre d'accueil ou lors de décisions importantes concernant la capacité du centre ?



Répondants : 60.

3. La collaboration dans des domaines spécifiques

La troisième partie de l'enquête a abordé 13 questions sur des thématiques spécifiques.

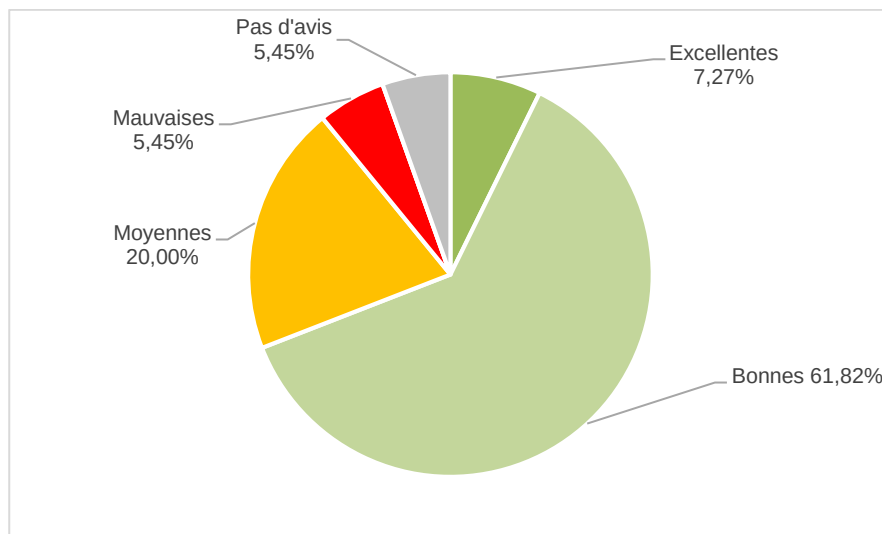
Relations entre les services communaux et les résidents du centre d'accueil

« Organiser immédiatement des réunions entre le Centre et l'Administration et élaborer une procédure de travail afin de prendre de suite les bonnes habitudes et bons réflexes. »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

Les relations entre **services communaux et les résidents** des centres d'accueil sont **globalement très bonnes** (figure 15). Aucun répondant ne les a qualifiées de « très mauvaises » !

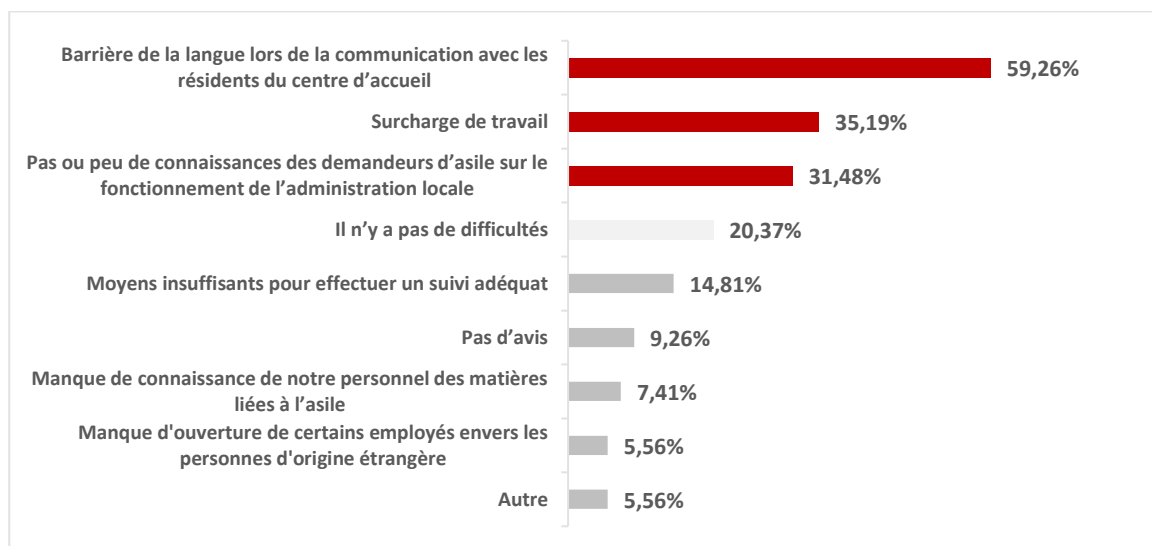
Figure 15. Comment qualifieriez-vous les relations entre les services communaux et les résidents du centre d'accueil se trouvant sur votre commune ?



Répondants : 55 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Ces résultats très positifs n'empêchent pas, dans certains cas, quelques préoccupations (figure 16).

Figure 16. Quelles sont les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans ces relations ? (services communaux /résidents du centre d'accueil)



Répondants : 54 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

La difficulté de la barrière linguistique est plus marquée dans les communes à forte capacité par habitant (80% contre 44% pour les communes à faible capacité par habitant), ainsi que dans les petites localités (69% contre 25% pour les grandes localités). Malgré l'usage du français (parlé par une partie des résidents des centres d'accueil), cette difficulté est plus fréquemment citée en Wallonie (76% contre 52% en Flandre et 25% à Bruxelles).

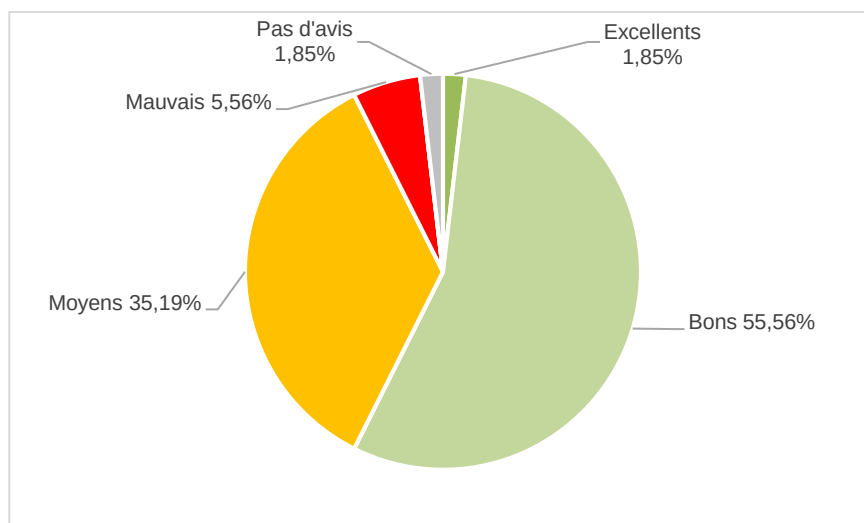
Contacts entre les riverains et les résidents du centre d'accueil

«Créer de suite un comité avec quelques riverains, associations, bourgmestre, pour faire le relais entre le Centre et les locaux. »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

Si les relations entre les services communaux et les résidents des centres d'accueil sont très bonnes et les difficultés limitées, l'enquête fournit des **résultats plus nuancés** en ce qui concerne les contacts avec les riverains⁵ (figure 17). Les Bourgmestres dont la commune a hébergé un centre d'accueil sur son territoire depuis peu (moins de 2 ans) ont une appréciation (un peu) plus positive de ces contacts (60% de réponses « bons » et « excellents » contre 57% globalement). Nous constatons par ailleurs que l'appréciation positive diminue lorsque la commune accueille plusieurs centres d'accueil sur son territoire (50% contre 58% en cas d'un seul centre) et lorsque la capacité d'accueil est plus grande (40% contre 74% en cas de capacité plus petite).

Figure 17. Comment se déroulent les contacts entre les riverains et les résidents du centre d'accueil ?

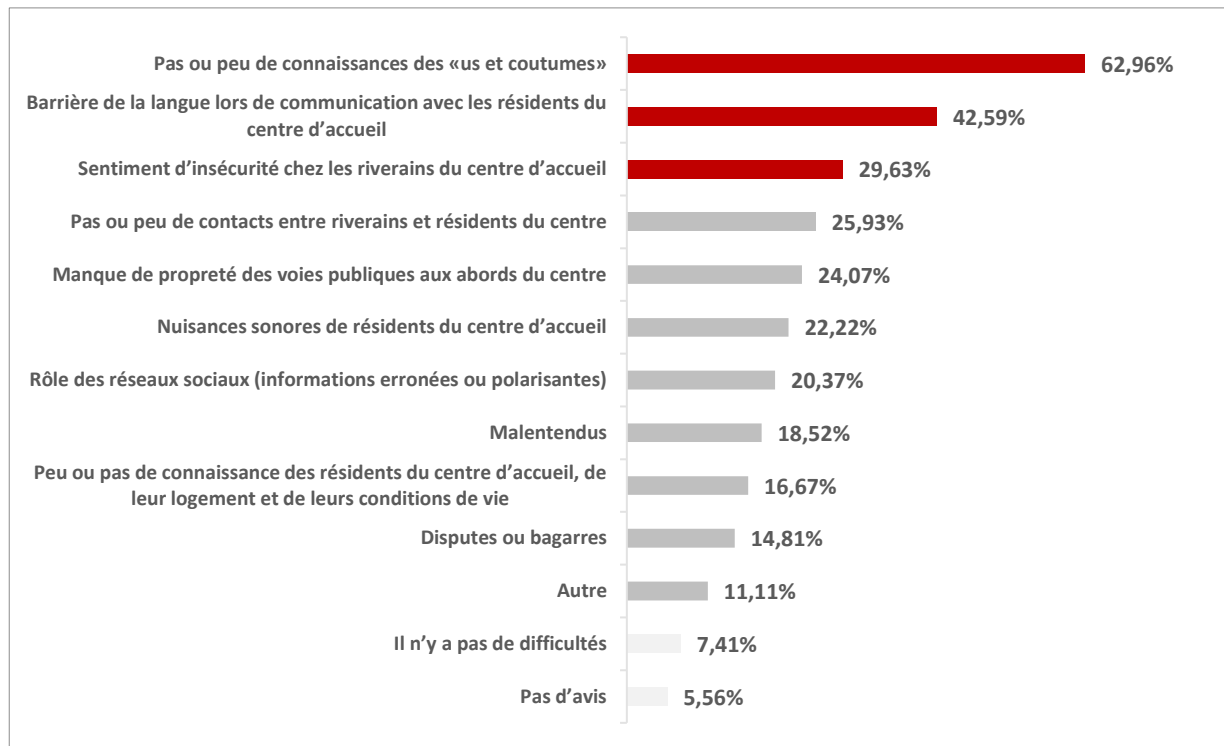


Répondants : 54 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

⁵ Rappelons que les résultats ne sont basés que sur l'appréciation des Bourgmestres ayant participé à l'enquête : il n'y a pas eu d'enquêtes réalisées directement auprès des riverains des centres d'accueil.

La difficulté dans ces contacts qui revient le plus souvent est celle du **manque de connaissances par les résidents des centres d'accueil des « us et coutumes »** (figure 18).

Figure 18. Quelles sont les difficultés éventuelles lors de ces contacts ? (riverains / résidents du centre d'accueil)



Répondants : 54 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Intégration du centre d'accueil dans la commune

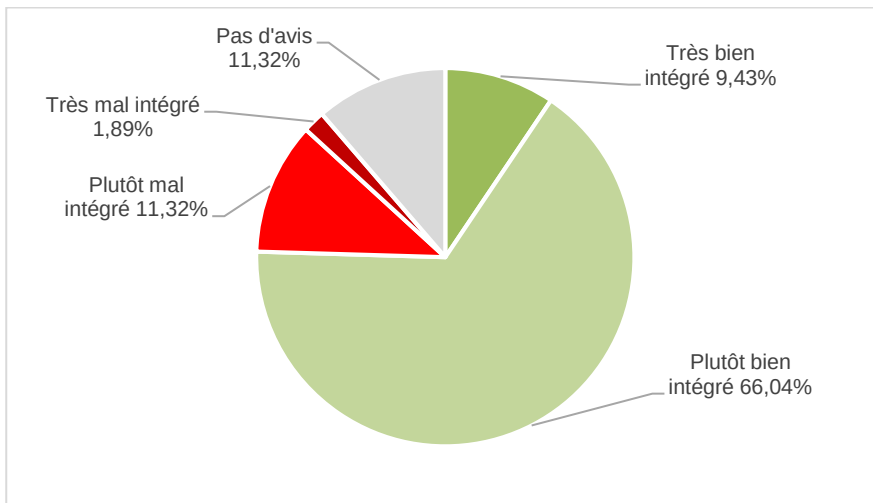
«L'emplacement n'a pas été conçu pour accueillir autant de personnes. Durant la période la plus chargée, 1000 demandeurs d'asile étaient présents dans un quartier de 3000 personnes, qui n'est pas équipé pour des installations de centre. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

L'intégration du centre d'accueil au sein de la commune est globalement très bien appréciée (figure 19). En effet, la bonne intégration d'un centre d'accueil est liée à l'**ancienneté de l'accueil des demandeurs d'asile dans la commune** (82% de réponses positives pour les communes avec un accueil depuis plus de 10 ans contre 56% pour celles avec un accueil plus récent).

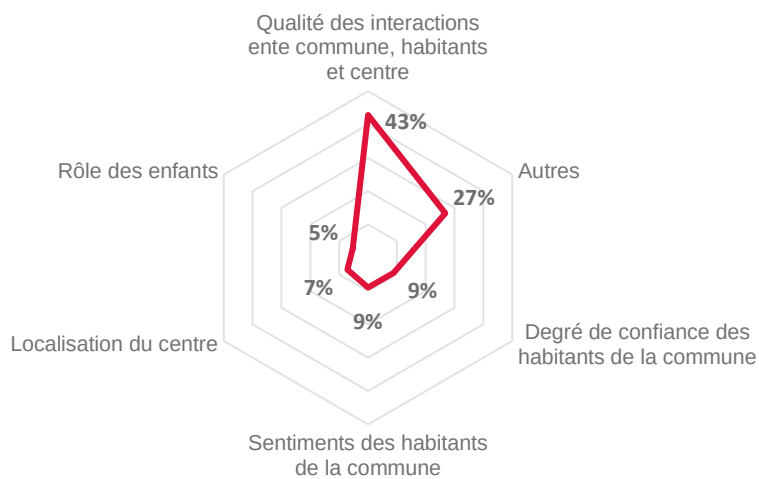
Plusieurs facteurs peuvent expliquer la bonne (ou mauvaise) intégration d'un centre d'accueil dans la commune (figure 20). Des Bourgmestres ont aussi indiqué comme difficulté d'intégration le rapport déséquilibré entre le nombre d'habitants de la commune et le nombre de résidents. Des expériences positives sont aussi relevées comme le rôle joué par les « buddy's » (référénts pour les jeunes), la vie associative dans la commune et les écoles.

Figure 19. Considérez-vous que le centre d'accueil soit bien intégré dans votre commune ?



Répondants : 53 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

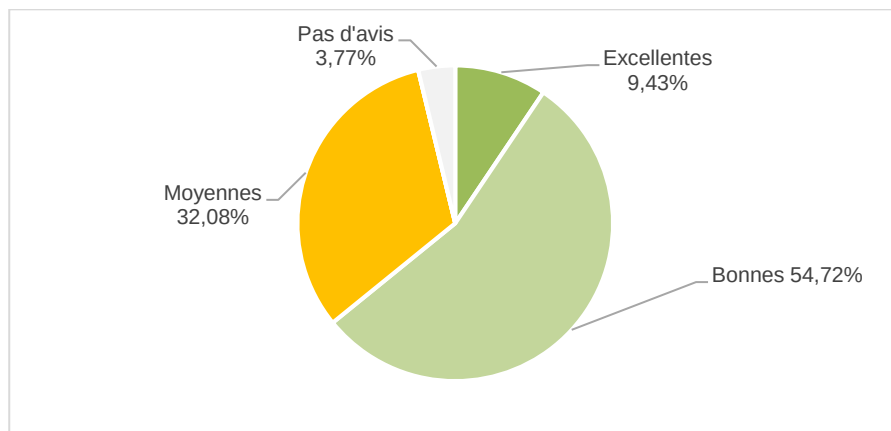
Figure 20. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?



Répondants : 45 (question ouverte).

Les initiatives favorisant la bonne intégration du centre d'accueil dans la commune sont très bien appréciées (figure 21) : il s'agit de la seule question de l'enquête qui ne recueille aucune réponse explicitement négative !

Figure 21. Comment qualifieriez-vous les initiatives visant à favoriser une bonne intégration du centre d'accueil dans la commune ?



Répondants : 53 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Les résultats sont un peu moins bons en cas d'accueil récent dans la commune (56% d'appréciations positives contre 64% globalement) et lorsqu'il y a plus d'un centre d'accueil présent sur le territoire de la commune (50%). Le niveau de ces appréciations positives n'est pas le même selon la Région (de 54 % en Flandre à 76% en Wallonie). Deux difficultés principales (figure 22) sont identifiées.

Figure 22. Quelles sont les difficultés éventuelles avec ces initiatives ?

(initiatives visant à favoriser la bonne intégration du centre dans la commune)



Répondants : 53 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

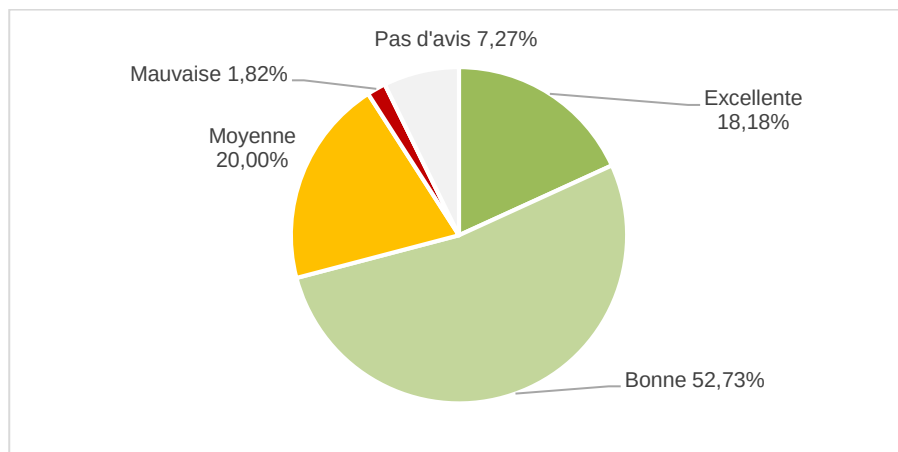
Collaboration entre les écoles et le centre d'accueil

« Les enfants du Centre fréquentent les écoles locales. »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

La grande majorité des Bourgmestres est d'avis que la **collaboration entre les écoles et le centre d'accueil est bonne voire excellente** (figure 23).

Figure 23. Comment qualifieriez-vous la collaboration entre les écoles et le centre d'accueil ?

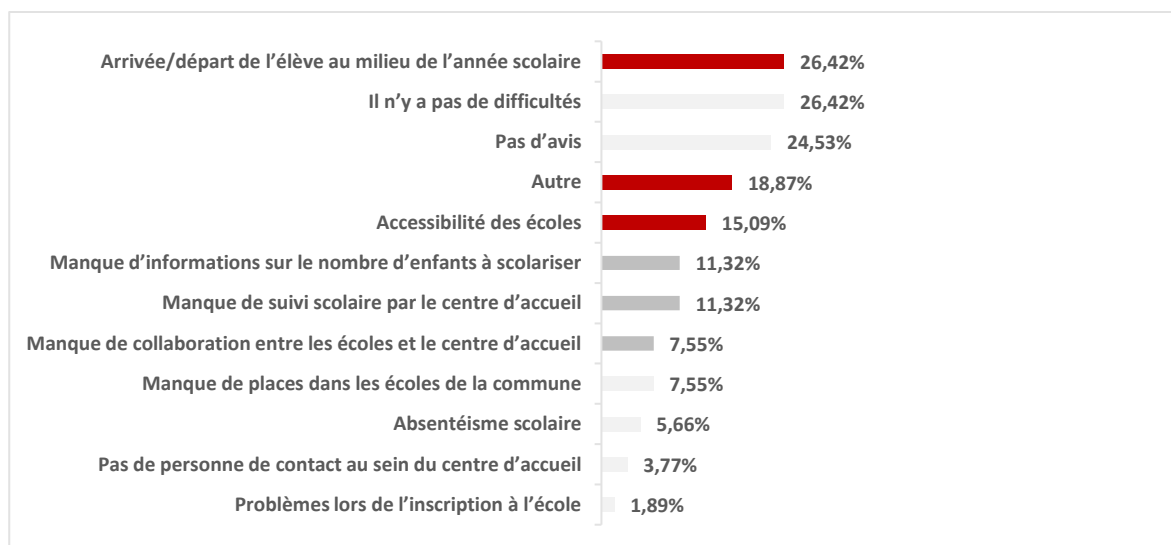


Répondants : 55 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Cette appréciation est plus positive dans les communes avec des capacités d'accueil plus importantes (87% de réponses positives). Ceci pourrait s'expliquer par la plus grande facilité d'ouvrir des classes-passerelles dans les écoles. C'est en Wallonie que les résultats sont les plus élevés (86%).

La principale difficulté évoquée sur la thématique de l'école est celle de l'instabilité de la fréquentation scolaire due aux **arrivées et départs des élèves au milieu de l'année scolaire**. Dans une moindre mesure, d'autres difficultés sont relevées (figure 24).

Figure 24. Quelles sont les difficultés éventuelles rencontrées dans cette collaboration ? (écoles / centre d'accueil)



Répondants : 53 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

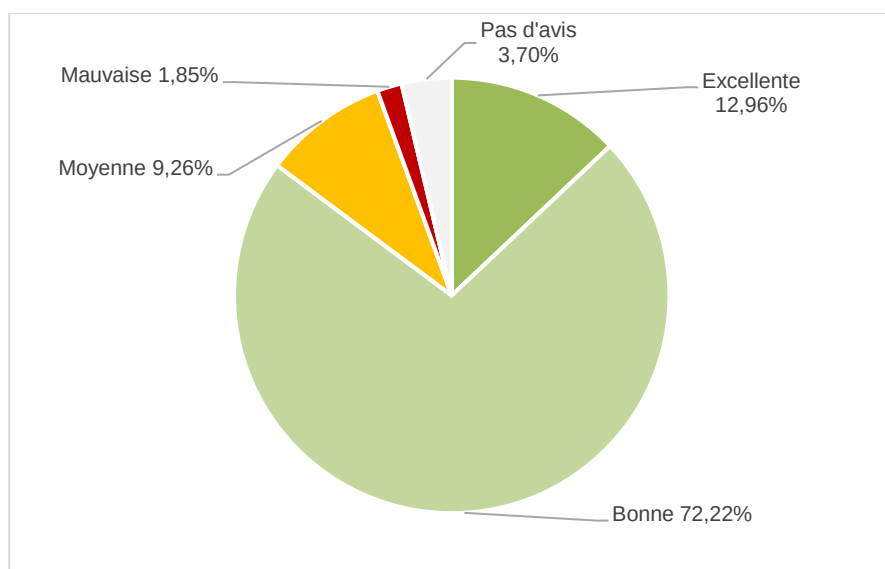
Collaboration entre la police locale et le centre d'accueil

« À un certain moment, les gens (du quartier) acceptent une réalité. Il est important que les responsables du centre doivent avoir une communication ouverte avec les responsables: bourgmestre, directeur général, directeur des services sociaux, chef de la police. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

Les Bourgmestres considèrent la **collaboration entre la police locale et le centre d'accueil présent dans leur commune comme très bonne** (figure 25). Il s'agit de la **thématique la plus appréciée dans l'enquête**.

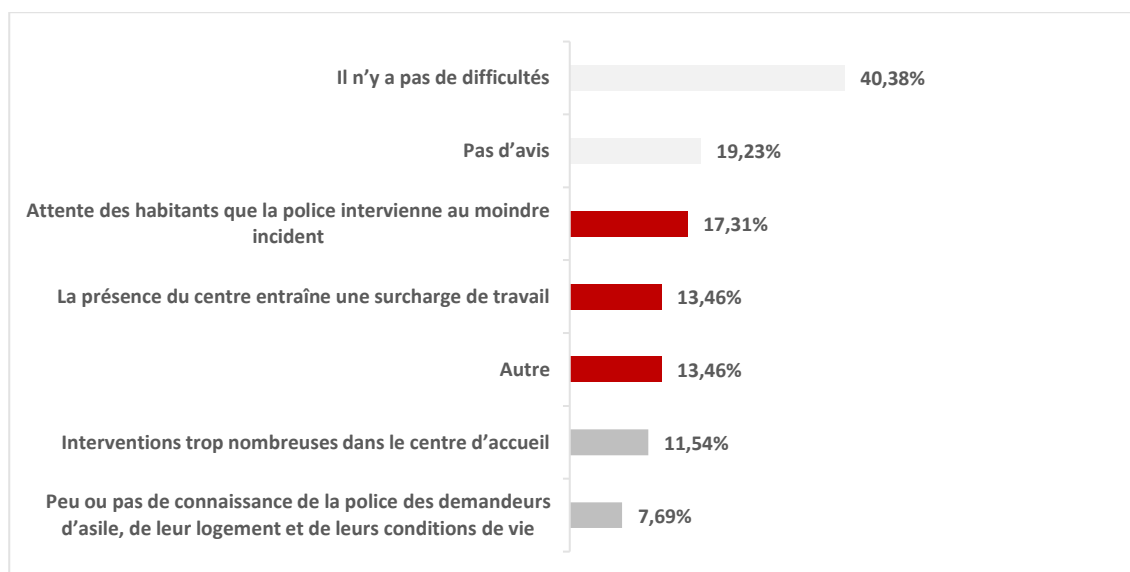
Figure 25. Comment qualifieriez-vous la collaboration entre la police locale et le centre d'accueil ?



Répondants : 54 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Avec 100% de réponses positives, les communes avec un accueil moyennement récent (entre 2 et 10 ans) sont unanimes sur la qualité de la collaboration entre la police locale et le centre d'accueil. Nous remarquons aussi qu'une grande capacité d'accueil, tout comme la taille de la localité n'ont pas d'incidence sur cette collaboration. Les difficultés exprimées restent peu nombreuses (figure 26).

Figure 26. Quelles sont les difficultés rencontrées dans cette collaboration ? (police locale/centre d'accueil)



Répondants : 52 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

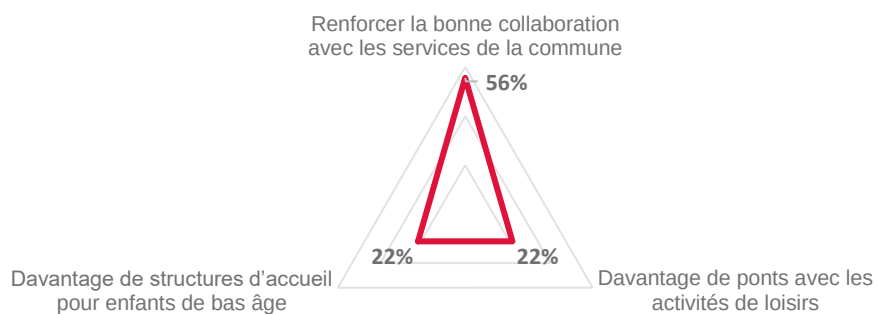
Autres domaines de collaboration

« Le sport est peu ou pas impliqué. La culture un peu plus... »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

Une question de l'enquête a invité les Bourgmestres à compléter leur expérience - positive comme négative - sur des aspects non abordés auparavant. Peu de réponses ont ici été recueillies. Néanmoins, trois priorités sont ressorties de cette question ouverte (figure 27).

Figure 27. Souhaitez-vous partager d'autres expériences (positives comme négatives) concernant la collaboration d'autres services locaux avec le centre d'accueil ?



Répondants : 13 (question ouverte).

4. La collaboration dans le temps

La dernière partie de l'enquête était composée de 7 questions sur l'évolution de la collaboration des Bourgmestres avec les centres et opérateurs d'accueil ainsi qu'avec les autorités politiques fédérales.

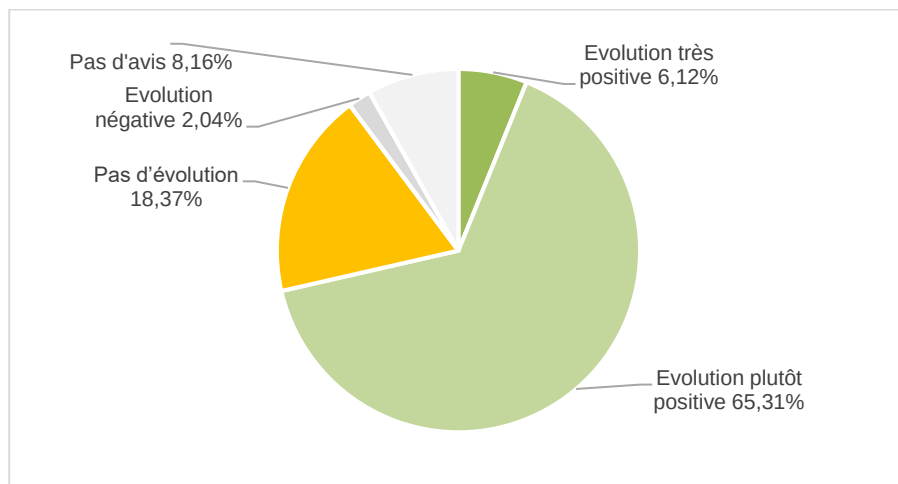
Evolution de la collaboration des Bourgmestres avec les centres et opérateurs d'accueil

« Le nombre de résidents est adapté à la capacité d'accueil du village et ne crée pas le sentiment d'insécurité ni des réflexes de peur ou replis sur soi. Beaucoup d'habitants (villageois) travaillent sur place et sont des relais dans leur voisinage, ce qui entraîne la confiance. »

(Un-e Bourgmestre de Wallonie)

Pour une majorité importante des Bourgmestres, l'évolution de la collaboration avec les centres d'accueil et/ou opérateurs d'accueil (Fedasil ou partenaires)⁶ est positive (figure 28).

Figure 28. Depuis que votre commune héberge un centre d'accueil, comment évaluez-vous l'évolution de la collaboration de votre administration locale avec les acteurs impliqués dans l'accueil des demandeurs d'asile ?



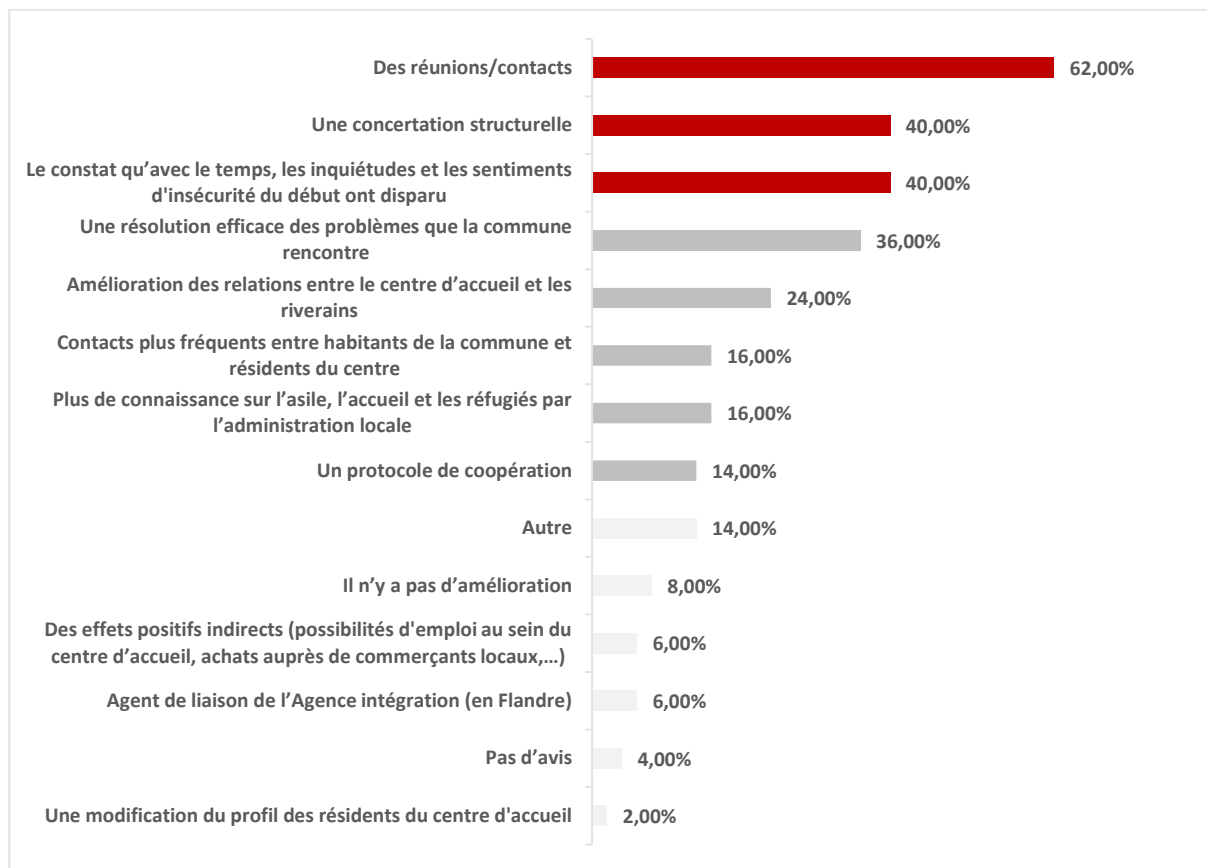
Répondants : 49 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

C'est là un très bon résultat d'autant plus que les appréciations négatives sont quasi marginales (2%). Un quart des Bourgmestres a toutefois répondu soit « Pas d'évolution » (ce qui n'est pas nécessairement positif) soit « Pas d'avis ». Des **différences sensibles** ont aussi été identifiées entre Régions, où les appréciations positives de l'évolution de la collaboration varient de 58% seulement en Flandre à 89% en Wallonie (Bruxelles étant quant à elle proche de la moyenne globale). Cette **appréciation de la collaboration semble liée à l'ancienneté de l'accueil** dans la commune (50% d'appréciations positives pour l'accueil depuis moins de 2 ans et 76% depuis plus de 10 ans). Dans les communes ayant plus d'un centre d'accueil, les résultats à cette question sont également un peu moins positifs (67 % contre 72% pour les communes avec un seul centre d'accueil).

Les Bourgmestres ont ensuite été invités à indiquer les facteurs pouvant expliquer l'amélioration (figure 29) et la détérioration (figure 30) dans le temps de la collaboration entre acteurs de l'accueil non politiques et Bourgmestres.

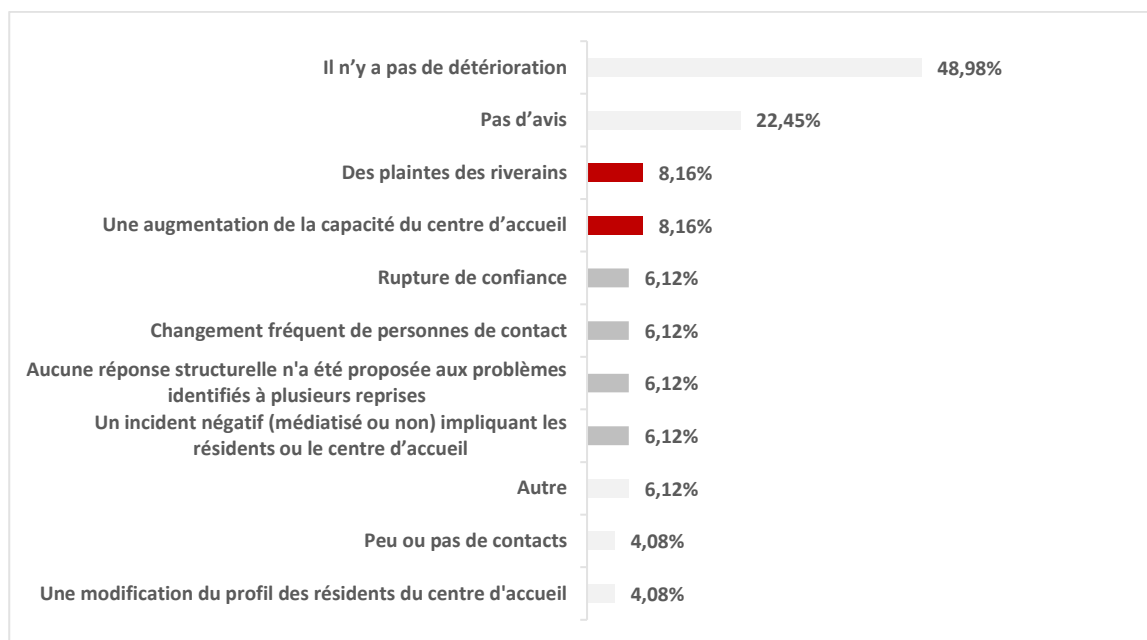
⁶ La thématique de l'évolution de la collaboration avec les autorités politiques fédérales a fait l'objet de questions spécifiques (voir le point suivant).

Figure 29. Quels éléments ont contribué à l'amélioration dans le temps de la collaboration avec ces acteurs ?



Répondants : 50 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Figure 30. Quels éléments ont contribué à la détérioration dans le temps de la collaboration avec ces acteurs ?



Répondants : 49 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

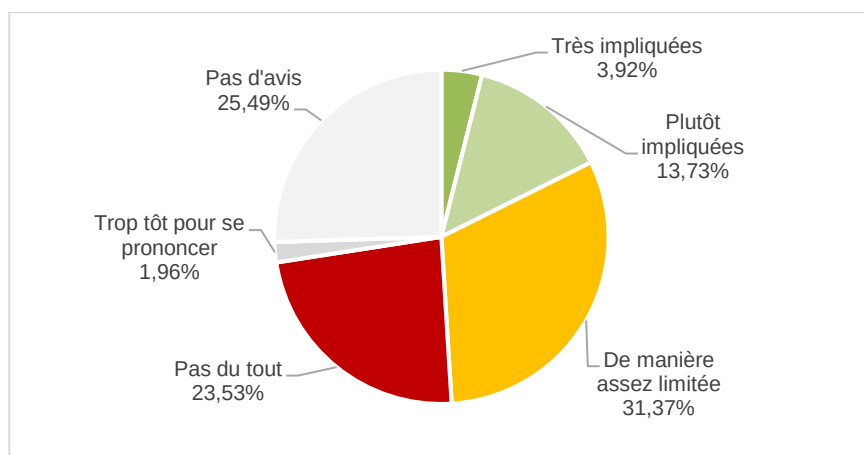
Evolution de la collaboration des Bourgmestres avec les autorités politiques fédérales

« L'approche de l'actuel secrétaire d'État est, à notre avis, un grand pas en avant. »

(Un-e Bourgmestre⁷ de Flandre)

Sur l'évolution dans le temps de la collaboration des Bourgmestres avec les autorités politiques fédérales, une première question porte sur **l'évolution de l'implication des autorités politiques fédérales** depuis que la commune héberge un centre d'accueil (figure 31). Il ressort des résultats, contrairement au point précédent consacré aux centres et opérateurs, que les **réponses sont assez mitigées voire plutôt négatives**.

Figure 31. Depuis que votre commune héberge un centre d'accueil, considérez-vous que les autorités politiques fédérales (Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration) ont été suffisamment impliquées dans la collaboration ?



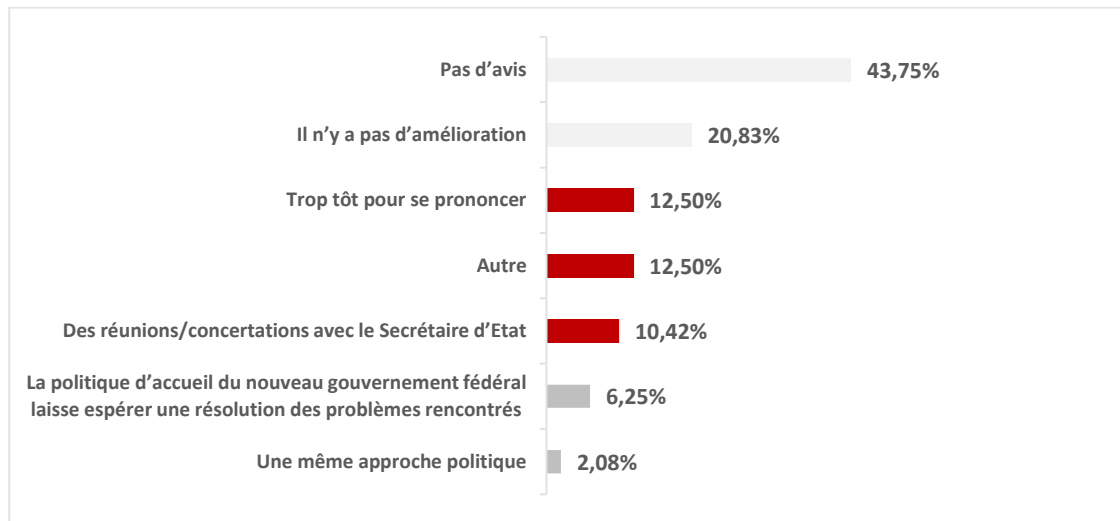
Répondants : 51 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Ceci dit, dans les communes avec un centre d'accueil récent (moins de 2 ans), les appréciations positives de l'implication des autorités politiques fédérales remontent à 44% (contre 12% pour les communes avec un centre depuis plus de 10 ans). Plus la capacité d'accueil est importante, plus il y a à la fois des appréciations positives et négatives (les avis deviennent donc plus tranchés).

Nous n'avons que peu d'informations sur ce qui améliore (figure 32) ou détériore (figure 33) dans le temps la collaboration entre les Bourgmestres et les autorités politiques fédérales.

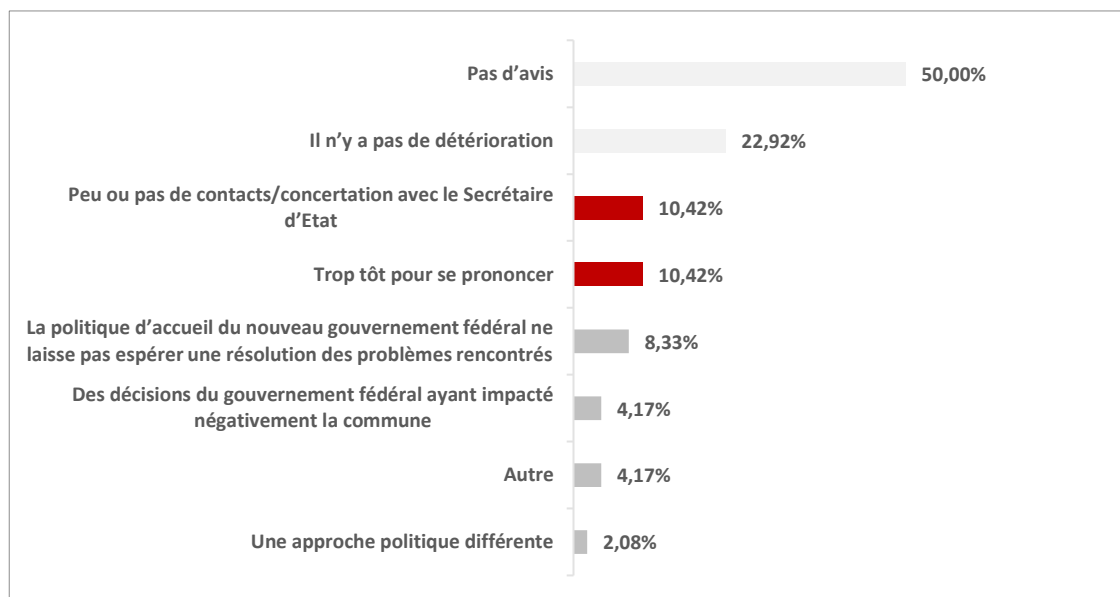
⁷ D'un parti de l'opposition fédérale.

Figure 32. Quels éléments ont contribué à l'amélioration dans le temps de cette collaboration ?



Répondants : 48 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

Figure 33. Quels éléments ont contribué à la détérioration dans le temps de cette collaboration ?



Répondants : 48 (réponses « Pas d'application (pas de centre) » non comprises).

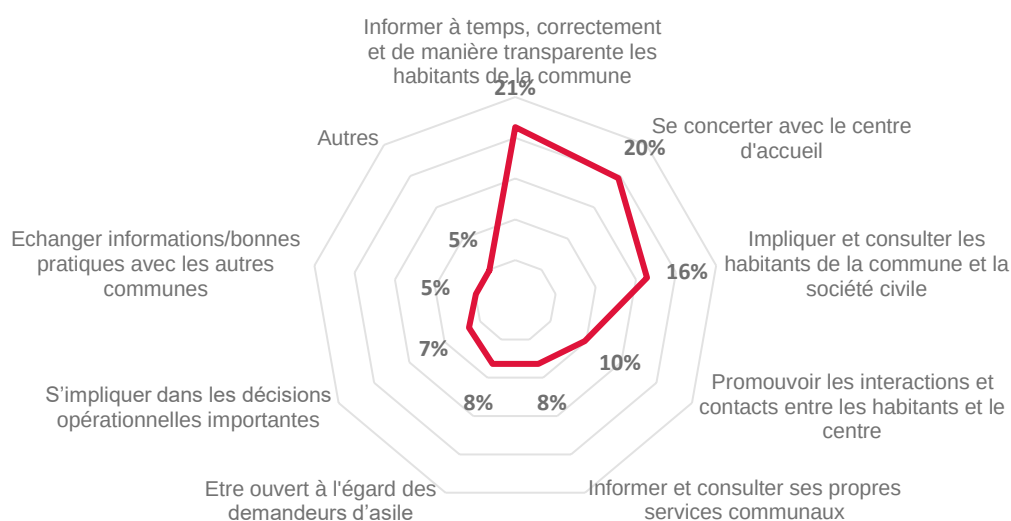
Conseils des Bourgmestres aux autres administrations locales

« Soyez à l'écoute des autres administrations communales et visitez un centre d'accueil pour que vous puissiez vous faire une bonne idée et prendre les dispositions nécessaires à l'avance avec Fedasil / Croix-Rouge. Un point de contact fixe est absolument nécessaire. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

Pour finir, les Bourgmestres ont été invités à réfléchir sur les conseils pouvant être donnés aux administrations locales où un centre est ouvert pour la première fois: 8 recommandations principales sont identifiées (figure 34).

Figure 34. Quels conseils donneriez-vous aux administrations locales connaissant pour la première fois l'ouverture d'un centre d'accueil ?



Répondants : 27 (question ouverte).

IV. Conclusions

« Puis-je faire un conseil au fédéral ? Impliquer les autorités locales. Impliquez-vous vraiment. »

(Un-e Bourgmestre de Flandre)

Les questions de l'enquête ont été regroupées en 14 points dont les résultats ont été présentés et commentés dans les parties précédentes. De manière générale, les **appréciations des Bourgmestres sont diverses et souvent nuancées**. Cependant, des « **tendances** » **peuvent être dégagées** (cf. tableau ci-dessous). Les thématiques étudiées sont classées en 3 catégories dans le tableau suivant⁸ :

- les aspects dont l'appréciation est globalement plutôt positive voire très positive ;
- les aspects dont l'appréciation est plus mitigée ou très variée ;
- les aspects dont l'appréciation est globalement plutôt négative.

Enfin, il faut rappeler que les conclusions formulées dans le présent rapport sont basées sur l'**analyse des avis et expériences des Bourgmestres** ayant participé à l'enquête. Ainsi, de futures enquêtes interrogeant d'autres publics (par exemple les opérateurs d'accueil, les centres d'accueil et leurs résidents, les riverains) pourraient fournir un complément pertinent. Néanmoins, les résultats de l'enquête « Bourgmestres » fourniront une base utile, un véritable outil dans les efforts continus d'amélioration du dialogue et de la collaboration promus par le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration et Fedasil avec les autorités locales.

Récapitulatif : classement des thématiques selon leur appréciation dans les résultats de l'enquête

Aspects dont l'appréciation est globalement plutôt positive voire très positive	Aspects dont l'appréciation est plus mitigée ou très variée	Aspects dont l'appréciation est globalement plutôt négative
Relations entre les services communaux et les résidents du centre d'accueil	Connaissances de l'asile et de l'accueil	Collaboration et processus d'ouverture
Contacts entre les riverains et les résidents du centre d'accueil	Image de Fedasil et la confiance accordée par les Bourgmestres	Information lors de décisions opérationnelles importantes
Intégration du centre d'accueil dans la commune	Difficultés, points d'amélioration et bonnes pratiques lors de décisions opérationnelles importantes	Evolution dans le temps de la collaboration avec les autorités politiques fédérales

⁸ Cette classification n'a pour but que de faciliter la lecture des résultats et indiquer une certaine priorité et être lue en complément des résultats détaillés qui ont été présentés dans les parties précédentes.

Collaboration entre les écoles et le centre d'accueil	Autres aspects de la collaboration avec le centre d'accueil	
Collaboration entre la police locale et le centre d'accueil		
Evolution de la collaboration avec les centres et opérateurs d'accueil		
Conseils des Bourgmestres aux autres administrations locales		